



Le fonds CaRES des résidences pour aînés lance un programme de bourses d'études

Le fonds d'aide des propriétaires et gestionnaires du secteur des résidences pour aînés lance un programme de bourses d'études destiné aux travailleurs de première ligne du secteur dans tout le Canada.

Toronto, le 15 juillet 2022. – Le fonds CaRES des résidences pour aînés (le fonds CaRES), fondé en mai 2020 par Chartwell, résidences pour retraités, Revera inc., Extendicare et Sienna Senior Living, annonce le lancement du dépôt des demandes pour les employés de première ligne du secteur des résidences pour aînés (occasionnels, à temps partiel ou à temps plein) travaillant pour un propriétaire et gestionnaire de résidence pour aînés au Canada, en vue d'obtenir des bourses d'études qui les feront progresser dans leur carrière dans le secteur.

« Alors que la COVID-19 entre dans sa phase endémique, le fonds CaRES propose jusqu'à 100 bourses d'une valeur de 2 500 \$ chacune pour permettre à des employés de poursuivre des études pertinentes. Les employés sont au cœur du secteur canadien des résidences pour aînés, et ce programme est un investissement dans leur avenir, déclare Hazel McCallion, présidente honoraire du fonds CaRES. Au cours des deux dernières années de pandémie, les employés ont continué à prodiguer des soins exceptionnels dans des circonstances éprouvantes. Je suis ravie que le fonds CaRES offre des bourses pour faire progresser la carrière des travailleurs du secteur. »

Les demandeurs doivent être employés de première ligne (occasionnels, à temps partiel ou à temps plein) d'un propriétaire et gestionnaire de résidence pour aînés au Canada depuis au moins trois mois à la date de la demande, dans une résidence pour retraités ou un centre de soins de longue durée. Ils sont invités à présenter leur demande quel que soit leur employeur. Le fonds CaRES accepte les demandes de bourses du 15 juillet au 7 septembre 2022, et les demandes seront examinées par un comité d'évaluation à l'aveugle composé de bénévoles du fonds CaRES. De plus amples renseignements sur la façon de faire une demande se trouvent sur le site fondscares.ca.

Le fonds CaRES accueille la participation de tous les propriétaires et gestionnaires en tant que partenaires. Les propriétaires intéressés peuvent envoyer un courriel à l'adresse info@fondscares.ca.

Une initiative pour l'avenir



En tant qu'organisme de bienfaisance enregistré, le fonds CaRES poursuit son mandat post-COVID-19 qui consiste à soutenir les employés du secteur canadien des résidences pour aînés.

En 2022, le fonds CaRES distribuera jusqu'à 100 bourses d'études, d'une valeur de 2 500 \$ chacune, aux employés de première ligne du secteur canadien des résidences pour aînés, afin qu'ils puissent poursuivre des études postsecondaires pertinentes pour faire progresser leur carrière. Ces bourses s'ajoutent aux programmes gouvernementaux existants dont bénéficie le personnel.

Au fur et à mesure que le fonds CaRES évoluera, il restera néanmoins toujours ancré dans l'histoire de la COVID-19 afin que les Canadiens n'oublient jamais les contributions héroïques et la résilience des personnes qui ont pris soin des plus vulnérables de notre pays.

À propos du fonds CaRES des résidences pour aînés

Le fonds CaRES a été créé en mai 2020 par les partenaires fondateurs Chartwell, résidences pour retraités, Revera Inc., Extendicare et Sienna Senior Living, dans le but d'apporter un soutien financier aux employés du secteur canadien des résidences pour aînés qui font face à des circonstances exceptionnelles. Depuis mai 2020, plus de 870 employés du secteur des résidences pour aînés dans tout le pays ont reçu plus de 2,9 millions de dollars en aide financière d'urgence.

Pour en savoir plus, écrivez à l'adresse suivante :
info@fondscares.ca